

Élections du Canada 2025 : attentes du milieu des affaires de la métropole du Québec

.....

15 avril 2025

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses spécialistes, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

En vue des élections fédérales d'avril 2025, la Chambre fait le point sur les priorités et les attentes du milieu des affaires de la métropole. Ces attentes s'appuient sur les analyses internes de l'équipe de la Chambre, sur nos consultations courantes auprès de la base d'affaires et sur un coup de sonde réalisé au cours des dernières semaines. Les priorités soulevées dans le présent avis s'inscrivent dans la continuité du mémoire prébudgétaire soumis par la Chambre au ministre des Finances du Canada le 13 mars dernier.

La Chambre ne prend pas position en faveur ou à l'encontre de l'une ou l'autre des formations politiques. Cependant, elle interpelle les candidats et les partis en lice pour former le prochain gouvernement du Canada et leur demande de prendre connaissance des enjeux énoncés dans le présent avis et de préciser leurs positions et engagements en regard de dossiers prioritaires pour la métropole.

Introduction

Les demandes formulées ici tiennent compte du contexte hautement volatil qui menace la performance économique du Canada. La détérioration marquée de la relation entre le Canada et les États-Unis constitue une menace économique, voire existentielle pour le pays.

Le risque d'une récession économique, ici comme aux États-Unis et ailleurs dans le monde, est de plus en plus élevé. De surcroît, puisque l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) doit être renégocié, le climat d'incertitude risque de persister encore longtemps. Dans ce contexte, des mesures vigoureuses pour soutenir l'économie du pays et nos principaux secteurs économiques doivent être déployées rapidement et efficacement¹. Plus que jamais, un consensus s'est forgé quant à la nécessité d'accroître notre productivité, notre compétitivité et notre autonomie.

Le récent coup de sonde réalisé par la Chambre auprès de sa base d'affaires corrobore ces grands constats. Plus de quatre répondants sur cinq ont un faible ou très faible niveau de confiance à l'égard des perspectives économiques. Il met en évidence le besoin désormais plus aigu de diversifier les marchés pour survivre et prendre de l'expansion, ce qui exige bien entendu une plus grande marge de manœuvre financière, un capital humain compétent et des dispositifs d'appui efficaces.

En marge de cette crise des tarifs douaniers, le prochain gouvernement devra aussi poser des gestes importants à court terme, de concert avec les gouvernements provinciaux et municipaux, en réponse à la crise du logement et aux besoins en infrastructures. La complémentarité et la coordination de leurs actions sont plus que jamais des conditions nécessaires à leur réussite.

Dans le cadre de la présente campagne, les principales attentes de la Chambre sont ainsi formulées autour de ces deux enjeux fondamentaux.

¹ Voir notamment « Canada, be prepared for hardships not seen in generations ». *The Globe and Mail*, 3 avril 2025. https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-canada-be-prepared-for-hardships-not-seen-in-generations/?intcmp=gift_share

1. L'enjeu fondamental : rendre l'environnement d'affaires plus propice à une croissance accélérée de la productivité

À travers la tempête, l'enjeu de la productivité ressort comme la pièce centrale de la réponse de l'économie canadienne pour tirer son épingle du jeu dans le nouvel environnement mondial qui se dessine.

Le constat est clair. Depuis 1981, le PIB réel par habitant a augmenté à un taux annuel moyen de seulement 1,1 %². Encore plus inquiétant, l'OCDE estime que sans modification, le Canada devrait connaître au cours des prochaines années la plus faible croissance du PIB par habitant de tous les pays membres³.

Manifestement, les mesures mises de l'avant au fil du temps par les gouvernements n'ont pas livré les résultats escomptés. Une part de responsabilité revient également aux entreprises qui ont pu compter sur un dollar faible pour se tirer d'affaire. Clairement, ce n'est plus suffisant pour survivre dans l'arène mondiale.

Le constat est généralisé. Toutes les chambres de commerce, partout au Canada, demandent que les autorités publiques développent une économie nationale plus autonome, résolument moins dépendante du marché américain. Tous les partis se sont engagés à mieux exploiter le potentiel du marché canadien en réduisant significativement les barrières au commerce interprovincial. Même constat unanime sur l'importance de développer de nouveaux marchés.

Ces développements exigeront des investissements importants de la part des entreprises. Celles-ci auront besoin d'oxygène pour affronter les principaux obstacles à la productivité et à l'innovation, soit les coûts élevés des projets d'innovation et de l'équipement spécialisé, et l'accès difficile au financement (fonds propres, capitaux externes et fonds d'amortissement). Notre récent coup de sonde le corrobore : les deux principaux freins à la croissance sont l'environnement fiscal et réglementaire et l'accès au financement. Notre première demande porte sur l'amélioration de la compétitivité de notre structure fiscale en faveur de l'investissement en productivité et en innovation.

Notre seconde demande, compte tenu de la forte augmentation prévisible au Canada et à l'international des dépenses dans le domaine de la défense, consiste à s'engager à renforcer les entreprises canadiennes du secteur au Canada, notamment dans l'industrie aérospatiale, un pilier de l'économie de la métropole.

Attente n° 1 : Dans cette foulée, la Chambre fait écho aux grands constats partagés par les acteurs économiques à l'échelle nationale et s'attend à ce que le prochain gouvernement propose :

- ***Des gestes immédiats, importants et novateurs en soutien à une accélération des investissements des entreprises en productivité et innovation (fiscalité et cadre réglementaire allégés, aide fiscale et discrétionnaire, soutien aux mécanismes d'appui).***
- ***Renforcer les entreprises canadiennes œuvrant dans le secteur de la défense.***

² Statistique Canada. Carter McCormack et Weimin Wang. *Le produit intérieur brut par habitant du Canada : regard sur un retour à la normale*, 24 avril 2024.

³ Guillemette et Turner. *The long game: Fiscal outlooks to 2060 underline need for structural reform*. 19 octobre 2021.

2. Trois autres priorités pour la métropole : répondre aux besoins en matière de logements et infrastructures et soutenir le secteur culturel

La pénurie de logements est bien documentée : pour répondre à la demande prévisible, il manque au Canada 3,5 millions de logements, qui devront être construits d'ici 2030⁴.

Au Québec, les études révèlent que l'écart entre l'offre et la demande s'accroît. D'une pénurie de 620 000 logements en 2022, nous étions passés à 860 000 en 2023. La tendance observée dans la métropole est particulièrement inquiétante : le nombre d'unités produites en 2023 a diminué, et malgré un faible regain en 2024, on se situe toujours sous les seuils pré-pandémiques⁵. Bien que les particularités des règles municipales à Montréal expliquent une partie de cette sous-performance, nous avons besoin d'une stratégie fédérale du logement beaucoup plus audacieuse.

Les conséquences sont préoccupantes : une forte hausse du prix des maisons et des loyers en regard des revenus disponibles au cours des dernières années, ce qui affecte également négativement la capacité d'accueil d'immigrants et d'étudiants étrangers, sans oublier l'impact négatif sur la hausse de l'itinérance causée entre autres par le manque de logements.

La Chambre se réjouit de voir toutes les formations politiques proposer des engagements dans la présente campagne pour s'attaquer à la pénurie. Cela dit, la clé pour enclencher des projets résidentiels de haute densité nécessite de financer la réalisation des infrastructures municipales requises préalablement à la construction (réseau d'aqueduc, décontamination, rues et trottoirs, parcs, etc.), alors même que les grandes villes n'ont pas les ressources financières requises. Il faut obtenir un apport financier additionnel du gouvernement fédéral.

Un bon exemple est le secteur Bridge-Bonaventure, où l'on vise la construction de plus de 13 500 logements au cours des prochaines années, dont près de la moitié hors marché. Le coût des infrastructures publiques requises s'élève maintenant à plus d'un demi-milliard de dollars, sans compter le coût de deux nouvelles stations du REM qui joueront un rôle déterminant dans la réussite du projet. Dans le cas du futur quartier Namur-Hippodrome, dont le potentiel est estimé à plus de 20 000 logements, le coût est évalué à 1,4 milliard de dollars. Il en ira de même dans l'Est de la métropole afin d'y réaliser le potentiel de 200 000 logements estimé par les acteurs locaux. Ces projets, qui totalisent 33 500 logements pouvant accueillir près de 50 000 citoyens, ne pourront tout simplement pas démarrer sans un engagement financier fédéral.

Attente n° 2 : En vue d'accélérer la construction de logements dans la métropole, la Chambre s'attend à ce que le prochain gouvernement dégage une enveloppe financière additionnelle pour contribuer au financement des infrastructures municipales nécessaires au lancement de projets résidentiels à haute intensité.

⁴ Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Pénurie de logements au Canada : Mise à jour sur la quantité de logements nécessaire d'ici 2030*. 13 septembre 2023. En ligne : https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/2023/housing-shortages-canada-updating-how-much-we-need-by-2030-fr.pdf?rev=cb95ea12-d4fe-4097-a56f-74a28f8a3acd&_gl=1*m3hk9v*_gcl_au*MTgyMTA3NTE0MC4xNzQ0MzAzNzk1*_ga*Mjc4ODU3MDk3LjE3NDQzMDM3OTY.*_ga_C Y7T7RT5C4*MTc0NDMwMzc5NS4xLjEuMTc0NDMwNDE2Ny42MC4wLjA.

⁵ « Les mises en chantier bondissent à Montréal et ailleurs ». *Les Affaires*, 24 septembre 2024. En ligne : https://www.lesaffaires.com/secteurs/general/les-mises-en-chantier-bondissent-a-montreal-et-ailleurs/?utm_source=chatgpt.com

Des réseaux de transport collectif déficients

L'autre levier stratégique pour accélérer la construction de logements et s'attaquer à la réduction des GES est le transport collectif qui permet le déploiement de quartiers TOD (*transit-oriented development*). Depuis plusieurs années, la Chambre milite pour que le développement immobilier soit orienté et intensifié selon les axes de transport collectif structurants. Le développement et le maintien de tels actifs, tout aussi nécessaires que coûteux, commandent l'apport des trois ordres de gouvernement.

À cet égard, les besoins à court terme de la métropole pour de telles infrastructures stratégiques sont bien connus : dans l'Est, où la démarche en vue de la mise en place d'un projet structurant s'amorce, et vers le nord avec le prolongement de la ligne orange vers Saint-Laurent et Laval.

Attente n° 3 : La Chambre demande que les partis s'engagent à déployer leur part des ressources financières additionnelles requises pour le développement du réseau de transport collectif de la métropole.

Un secteur culturel et des arts vivants en crise

Malgré les tensions liées à une possible guerre commerciale, une autre crise frappe de plein fouet le milieu culturel, affectant particulièrement les artistes. Or, le secteur des arts vivants et de la culture est au cœur de l'identité montréalaise et contribue directement au rayonnement international du Canada. En plus de sa valeur artistique, il joue un rôle économique majeur : il représente 6 % du PIB de Montréal et injecte 9,2 milliards de dollars dans l'économie du Québec chaque année. À l'échelle canadienne, la culture génère plus de 57 milliards de dollars et soutient près de 673 000 emplois.

En octobre 2024, la Chambre a publié l'étude *Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels*. Cette étude a mis en lumière les défis auxquels fait face le secteur, notamment l'évolution de l'offre et de la demande, la transformation des modèles d'affaires et la pression constante sur les revenus des artistes et des organismes culturels. Ces bouleversements menacent le positionnement de Montréal comme métropole culturelle d'envergure mondiale.

L'un des constats de ces travaux est l'extrême vulnérabilité des artistes, qui doivent déjà composer avec un revenu médian annuel de 17 400 dollars – soit la moitié du revenu médian des autres travailleurs – et des périodes creuses où les revenus sont quasi inexistantes. Ils sont presque tous considérés comme des travailleurs autonomes, sans accès à un filet social. Cette précarité est alarmante. Sans artistes, notre culture s'atrophie et notre identité s'évapore.

Face à ce constat, la Chambre demande que les partis s'engagent à faciliter l'accès à l'assurance-emploi pour les artistes professionnels afin de les aider, comme tous les travailleurs, à traverser les périodes creuses.

Attente n° 4 : La Chambre s'attend à ce que le prochain gouvernement fédéral soutienne la vitalité de nos atouts culturels et les conditions de vie des artistes, en complémentarité des mesures annoncées par le gouvernement du Québec au dernier budget.

En conclusion

Les élections constituent une occasion privilégiée d'obtenir des engagements des prétendants aux plus hautes fonctions publiques du pays. La Chambre suit de près le déroulement de la campagne électorale fédérale et sera très attentive aux mesures mises de l'avant et au suivi de la réalisation de ces engagements une fois les candidats élus.